

Monitorat – atelier SMLXL
Fiche de poste
Année universitaire 2025-2026

Préambule

A partir d'octobre 2025, l'atelier SMLXL de l'école recrute des étudiant·e·s sous contrat de monitorat. Il est en effet parfois nécessaire de compléter l'encadrement assuré par la responsable de l'atelier.

Missions

A l'issue d'une formation, le·la moniteur·ice devra assurer les tâches suivantes :

- L'accueil, l'orientation et le renseignement des usager·e·s de l'atelier
- L'accompagnement des étudiant·e·s dans l'utilisation des outils de travail du bois (manuels et de modélisme) et des outils numériques (découpeuses laser et imprimantes 3D)
- L'application et la transmission des règles de sécurité
- La réalisation de petits projets d'amélioration de l'atelier (signalétique, documentation, mobilier...)
- La vérification et l'entretien usuel de l'outillage (changement de lame, vérification de l'état des équipements de sécurité individuelle...)
- Le nettoyage de l'atelier en fin de journée ou durant les jours de forte activité

Pendant sa mission de monitorat, l'étudiant·e est assimilé·e à un·e agent·e du service public, il ou elle bénéficie donc des mêmes droits et obligations :

- Respect de la liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique, religieuse...
- Obligations de discrétion, d'information du public, d'exécution des tâches confiées, d'obéissance hiérarchique, et de respect de la laïcité (obligation de stricte neutralité).

En cas de constatation d'une situation anormale, en faire part :

- à la responsable de l'atelier SMLXL, Carole CHAMBON, au 03 83 30 92 21 ou, si non disponible ;
- au responsable du service infrastructure, Patrice GEOFFROY au 03 83 30 81 45 ou, si non disponible ;
- au secrétaire général, Pierre-Philippe DOYETTE au 06 02 71 52 19.

Période d'activité et organisation

Un planning est établi en début de semestre pour attribuer les créneaux horaires de présence. Les horaires de travail sont susceptibles d'évoluer en cours d'année. L'atelier est généralement fermé hors périodes de cours, la charge de travail n'est donc pas répartie uniformément sur l'année. La formation des moniteur·ice·s SMLXL se déroulera les jeudis après-midi fin septembre et/ou début octobre. En cas d'empêchement, il est demandé d'en informer la responsable d'atelier dans le mail de candidature.

Candidatures

Pour candidater, envoyer Curriculum Vitae + lettre de motivation + disponibilités avant le 22 septembre 2025 à l'adresse suivante :

smlxl@nancy.archi.fr

Nota

Le poste est proposé aux étudiant·e·s à partir de la Licence 2 uniquement.

Le poste est proposé pour la totalité de l'année universitaire 2025-2026.

Contrat de monitorat établi en début de semestre, pour un maximum de 75h/semestre et rémunéré chaque mois au service fait.

La situation sociale des candidat(e)s est un critère de sélection, en faire part dans la lettre de motivation.

Il est nécessaire d'être inscrit à l'école durant le semestre concerné pour pouvoir postuler.

Un entretien pourra être réalisé après la réception des candidatures.

Il n'est pas possible de réaliser 2 contrats de monitorat école dans le même semestre.

